

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 04 mai 2026

Le quatre mai deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réunie à 18h00, en session ordinaire, à la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de Blaignan-Prignac.

**Date de la convocation** : 28 avril 2026

**Présents** : Alexandre PIERRARD, Céline DUPA, Laurent BOUHIER, Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Jérôme FREVILLE, Véronique COURRIAN, Frédéric BROUSSEAU, Romain NOYEZ, Cécile ADELAY, Christelle CAHIER, Peters BRONARD

**Représentés** : Yves MALACHANE représenté par Peters BRONARD, Elodie ROLLAND représentée par Brigitte BOSQ-BOUSQUET

**Absents et excusés** : Virginie DORLEANS, Coralie MALLET

**Secrétaire de la séance** : Brigitte BOSQ-BOUSQUET

### Ordre du jour :

Adoption du PV du 7 avril 2026,  
Subvention amende de police,  
Questions diverses.

Monsieur le Président ouvre la séance en proposant d'arrêter le Procès-Verbal de la précédente séance du Conseil Municipal par les membres présents lors de cette dernière.

Les membres présents, n'ayant procédé à aucune remarque, l'assemblée approuve le Procès-Verbal de la dernière séance.

### Demande de la Subvention au titre des Amendes de Police 2026 (N° DE 2026 043)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réfection de la voirie communale :

- **Chemin de la Gorce sur 2135 m<sup>2</sup>** :
  - Déflashage en calcaire et compactage
  - Goudronnage bi-couche
- **Rue de Bense sur 1080 m<sup>2</sup>** :
  - Goudronnage bi-couche
- **Entrée de la Maletonne sur 1330 m<sup>2</sup>** :
  - Goudronnage bi-couche

### **Montant des travaux :**

- Réfection de la voirie communale : 29 987,50 € HT, soit 35 985,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De réaliser les travaux pour un montant de 29 987,50€ HT, soit 35 985,00 € TTC
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départementale de la Gironde au titre des amendes de police pour l'année 2026
- D'assurer le financement complémentaire par autofinancement
- Précise que la réalisation de cette opération se fera après obtention de la subvention
- Dit que la dépense sera inscrite au Budget Communal 2026
- Donne pouvoir au Maire de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**Délibération : adoptée**

## Questions diverses

### Travaux :

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux et achats :

- Fossé après le stade : propre
- Rue du 19 mars 1962 : Retracer la route et l'élargir, début des travaux le 05 mai
- Société DERAKING : des boîtes de piégeage ont été installées dans la commune, d'autres boîtes peuvent être récupérer en Mairie.
- Eglise : le devis a été signé pour le cadran de l'horloge, la société intervient le 18 mai
- Informatique : l'ordinateur a été changé et un deuxième écran a été acheté.
- Tracteur tondeuse : plusieurs devis ont été demandé entre 18 000 € et 34 000 €

### Cérémonie du 8 mai :

La cérémonie aura lieu à Blaignan à 11h30.

### Boulodrome :

Une réunion publique aura lieu le 19 mai à 18h00 pour le choix du lieu d'installation du boulodrome.

### Veillées gourmandes :

Céline expose que les veillées gourmandes se feront tous les 1ers vendredis du mois. Le premier aura lieu le 5 juin.

En cours d'organisation :

- Flyers,
- Food truck,
- Réfection des vestiaires au stade,
- Changement du compteur électrique,

### Fête du village :

La fête du village se fera le 4 juillet, l'animation musicale sera faite par Dominique DELLIL, montant de la prestation 450 €.

### Sénatoriales :

Monsieur le Maire signale que les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026, avant les élections le conseil municipal devra se réunir impérativement le 05 juin à 17 heures pour désigner des délégués.

### Note sur les publications Facebook

Plus de publication d'article provenant des journaux

Pas de publication des messes.

### Journal du village :

Peters fait une présentation de la gazette du village qui pour sa première édition mettra à la une Jérémy Cayé. L'idéal serait une parution à chaque saison.

### Point associations :

Les conseillers demandent des précisions concernant les Assemblées Générales des associations et évoquent le problème du syndicat de chasse qui n'a toujours pas fusionné, alors que c'est une obligation en commune nouvelle

**Fin de la séance 20h10**

**Brigitte BOSQ-BOUSQUET**  
Secrétaire de séance



**Alexandre PIERRARD**  
Président de séance

